

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 13 OCTOBRE 2010**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725, boul. du Carmel, Trois-Rivières, ce **treizième jour du mois d'octobre deux mille dix**, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

---

**PRÉSENCES :****Représentants des parents :**

Monsieur Michel Dupont  
Madame Isabelle Gascon  
Madame Jocelyne Lamothe  
Monsieur Pierre Montreuil  
Monsieur Marc Veillet

**Représentants des enseignants:**

Monsieur Jean Carpentier  
Madame Martine Champagne  
Madame Geneviève Lafleur  
Madame Anny Laliberté

**Représentant des professionnels :**

Monsieur Philippe Deblois

**Représentant du personnel de soutien :**

Monsieur Sébastien Provencher

**Représentants des élèves:**

Monsieur Mohamed Amine Lemrini  
Madame Eve-Marie Marchand

**Représentants de la communauté:**

Aucun

**Direction :**

Madame Chantal Morin

**ABSENCES :**

Madame Béatrice Porco

**1. Mot de bienvenue.**

Madame Chantal Morin souhaite la bienvenue à tous les membres et les invite à se présenter.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur Carpentier d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

*21.1 Loi 88*

*21.2 Entrée arrière*

CE-113/10-11-01

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2010.**

Il est proposé par monsieur Montreuil d'adopter le procès-verbal avec quelques corrections.

CE-113/10-11-02

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Affaires découlant du procès-verbal et correspondance.**

Madame Morin informe les nouveaux membres que le concessionnaire de la cafétéria est Aramark et que le repas est au coût de 4 \$. Elle leur indique également qu'une nutritionniste visite la cafétéria deux à trois fois par année afin de s'assurer que le cuisinier respecte le devis. Nous avons un premier rapport de cette visite qui précise que le repas est de qualité supérieure.

Les travaux de rénovation de la salle de toilettes pour les garçons située au rez-chaussée sont terminés. En ce qui concerne la salle de toilettes pour les filles, les travaux devraient débuter à l'été 2011.

Correspondance

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy invite les parents membres du conseil d'établissement à une formation.

**5. Parole au public.**

Rien à signaler.

**6. Mot de la direction.**

*Bulletin portail*

Madame Morin informe les membres du conseil d'établissement de la création du portail parent de l'école. Les parents peuvent consulter le bulletin, l'horaire, les absences ainsi que diverses informations concernant leur enfant.

*Portes ouvertes*

Le jeudi 7 octobre avait lieu la soirée Portes ouvertes de l'école. Près de 150 élèves et membres du personnel se sont mobilisés pour accueillir, renseigner et présenter leur programme et concentration à plus de 700 visiteurs. Cette soirée fut un grand succès.

**7. Procédure d'élection au poste de président ou présidente du C. E.**

Madame Morin nous dresse les grandes lignes du rôle du conseil d'établissement en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

**8. Élection au poste de président ou présidente du C. E.**

Il est proposé par monsieur Veillet,

QUE monsieur Montreuil soit nommé président du conseil d'établissement et que monsieur Veillet soit élu substitut au président du conseil d'établissement.

**9. Adoption des règles de régie interne. (document 1)**

Il est proposé par monsieur Veillet,

QUE les règles de régie interne soient adoptées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE-113/10-11-03

**10. Calendrier des réunions. (document 2)**

Le calendrier des réunions incluant les principaux dossiers à traiter est déposé.

**11. Déclaration d'intérêt des membres. (document 3)**

En cas de conflits d'intérêts dans certains dossiers traités, on invite les membres à en faire la déclaration si nécessaire.

**12. Adoption du budget de fonctionnement. (document 4)**

Il est proposé par madame Lamothe,

QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE-113/10-11-04

**13. Approbation du calendrier scolaire. (document 5)**

À la suite d'une modification du calendrier scolaire, il est proposé par monsieur Provencher d'approuver le calendrier scolaire ainsi modifié.

CE-113/10-11-05

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**14. Approbation du plan de réussite 2010-2011. (document 6)**

Madame Morin présente le plan de réussite 2010-2011 aux membres du conseil d'établissement.

Madame Gascon fait remarquer qu'il y a beaucoup d'éléments sur la visibilité de l'école. Pour faire suite à cette remarque, madame Morin explique que l'école secondaire des Pionniers n'était pas connue lors de l'élaboration du projet éducatif en 2007.

La réussite et la motivation des élèves sont au cœur des préoccupations de la direction et des membres du personnel de l'école.

CE-113/10-11-06

**APPROUVÉ À MAJORITÉ**

**15. Adoption d'autorisation de signature.**

La Caisse populaire a demandé à l'école de lui faire parvenir une résolution afin d'officialiser les noms des personnes autorisées à signer pour l'école secondaire des Pionniers.

Il est proposé par monsieur Philippe Deblois d'autoriser Chantal Morin, directrice, Sylvie Trottier, adjointe administrative et Kathleen Bécotte, agente de bureau à être les signataires autorisées auprès de la caisse populaire.

CE-113/10-11-07

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**16. Résolution pour l'utilisation des fonds à destination spéciale.**

**CONSIDÉRANT** le montant réservé de 25 191 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le voyage humanitaire au Pérou et Mexique pour les élèves du PEI, et ce, sur la résolution du CE du 8 juin 2010;

**CONSIDÉRANT** le montant réservé de 6038 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le voyage à Cuba des élèves de Sport PLUS, et ce, sur la résolution du CE du 8 juin 2010;

**CONSIDÉRANT** le montant réservé de 7965 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le projet d'entrepreneuriat, et ce, sur la résolution du CE du 8 juin 2010;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition d'Eve-Marie Marchand, il est résolu à l'unanimité :

De rendre disponible à l'école lesdits montants.

CE-113/10-11-08

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME** à l'original sera transmise à madame Marie-Claude Paillé de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

CE-113/10-11-09

**17. Critères balisant les campagnes de financement. (document 7)**

Madame Morin nous présente les deux critères balisant les campagnes de financement pour notre école.

**18. Critères d'admission pour les programmes et concentrations. (document 8)**

Madame Morin présente le document sur les critères d'admission pour les programmes et concentrations. Elle précise que le test Otis-Lennon est très fidèle pour le classement des élèves. Il est proposé par monsieur Veillet,

QUE les critères d'admission pour les programmes et concentrations soient adoptés tels que présentés.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**19. Compte-rendu du représentant au comité de parents et du gouvernement des élèves.**

Compte-rendu de madame Isabelle Gascon représentante au comité de parents.

Madame Isabelle Gascon est la représentante au comité de parents. Lors de la première rencontre, il y a eu élection pour les divers postes au sein du comité de parents. La prochaine rencontre aura lieu le 26 octobre. M. Serge Hamel a parlé du plan stratégique et du plan d'action de la convention de partenariat 2010-2015 qui fera l'objet de discussion aux prochaines rencontres.

Compte-rendu de monsieur Amine Lemrini président du gouvernement des élèves.

M. Lemrini mentionne que le 12 octobre ont eu lieu les élections pour le gouvernement des élèves dont ce dernier est le président. Il désire apporter de nouvelles idées; instaurer une place pour pratiquer la planche à roulettes, un endroit réservé aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, etc.

**20. Approbation des activités éducatives et procédure d'acceptation des activités éducatives. (document 9)**

Madame Morin présente le calendrier des sorties éducatives aux membres du conseil. Une discussion a suivi concernant la nécessité et les coûts de certaines activités. Il a été soulevé que les groupes du Profil découverte ont peu de sorties et d'activités éducatives. Ce qui a donné lieu à des échanges d'opinions différentes.

Il est expliqué qu'une sensibilisation est faite auprès des enseignants coordonnateurs des programmes et concentrations pour que les activités soient un prolongement du cours et qu'elles soient ainsi justifiées. Pour le Profil découverte, ils ont instauré de petites entreprises afin de financer leurs activités.

Il est proposé par monsieur Veillet,

QUE les activités éducatives présentées dans le calendrier des activités soient approuvées.

CE-113/10-11-10

**APPROUVÉ À LA MAJORITÉ**

Il est proposé par madame Lafleur que les activités autres que celles mentionnées dans le calendrier soient approuvées.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**21. Affaires nouvelles**

*21.1 Loi 88*

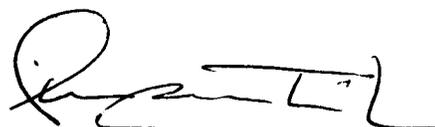
Monsieur Jean Carpentier explique la loi 88 et les enjeux. La crainte des enseignants est de subir de la pression pour atteindre les cibles visées par les conventions de partenariat et de gestion.

*21.2 Entrée arrière*

Monsieur Marc Veillet désire verdir la grande surface de béton située dans la cour arrière. Madame Morin demande d'apporter un plan détaillé.

**22. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.



Pierre Montreuil  
Président



Chantal Morin  
Directrice